

## LASCAR Moïse 1833-1937



M. Moïse Lascar qui vient de mourir  
à l'âge de 103 ans.

Sources : Gallica (BnF), ANOM

En 1833, à Mostaganem, naissance de Moïse LASCAR, fils de Sadia LASCAR, et de Farhi SMADJA.

Le 28 novembre 1849, à Mostaganem, décès de sa mère

Le 13 décembre 1855, à Mostaganem, il épouse Zora ABOU, née en 1839 à Mostaganem

Le 20 mars 1860, à Mostaganem, naissance de sa fille Farhi

Vers 1861, à Mostaganem, naissance de son fils Mardoché

— Le compte rendu financier de la communauté israélite de Mostaganem (Algérie) présente, pour le premier trimestre de 1864, les chiffres suivants : recettes, 4,397 fr. 10 c., dépenses, 3,423 fr. 20 c.

Ce résultat favorable est dû à la bonne et consciencieuse administration de M. Moïse Lascar, délégué du Consistoire d'Oran, et des membres du conseil des notables, MM. Moses Pimienta, Jacob Lévy-Valency (conseiller municipal), Salomon ben-Guigui et Jacob ben-Tata.

*L'univers israélite* 1864

Le 1<sup>er</sup> juillet 1866, décret de naturalisation française

En 1867, naissance de sa fille Rachel

BANQUEROUTE SIMPLE. — CESSATION DE PAYEMENTS. — INDÉPENDANCE  
DES TRIBUNAUX DE RÉPRESSION.

*En matière de banqueroute simple, le tribunal de répression n'est pas lié par la déclaration du tribunal de commerce sur l'époque de l'ouverture de la faillite et sur celle de la cessation des paiements. Il rentre dans ses attributions de faire remonter à une date antérieure les paiements qui peuvent avoir été faits à certains créanciers au préjudice de la masse.*

REJET des pourvois des nommés *Sadia Lascar, Nessim Lascar, Moïse Lascar, Fredja Lascar* et *Moïse Smadja*, en cassation d'un Arrêt rendu, le 5 janvier dernier, par la Cour impériale d'Alger, chambre des mises en accusation, qui les a renvoyés devant la cour d'assises de Mostaganem.

Du 10 Mars 1870.

**Oran.** — *Modification de la Société MOÏSE LASCAR, à Relizane, devenue Moïse et Nessim LASCAR.* — Acte du 2 mars 1877.

Etude de M<sup>e</sup> d'AUBONNE, avocat-défenseur à Mostaganem, rue de l'Alma, maison Larue.

—  
**VENTE**  
ENSUITE DE SAISIE  
D'UNE  
**PROPRIÉTÉ**

Sise à Sidi Fellag, commune de Pélissier, appartenant aux héritiers Nessim ABOU.

—  
*L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Mostaganem, le jeudi sept décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, à huit heures du matin, au palais de justice.*

—  
Il sera procédé :

A la requête de Madame Sarah ABOU, épouse séparée de biens du sieur Moïse LASCAR, ancien négociant avec lequel elle demeure à Mostaganem, et du dit sieur Moïse LASCAR, agissant pour autoriser son épouse à ester en justice, domicile élu en l'étude de M<sup>e</sup> d'Aubonne, défenseur à Mostaganem, y demeurant.

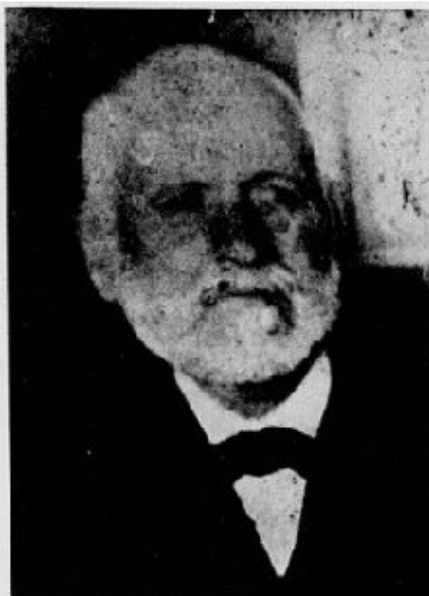
Le 17 septembre 1891, à Mostaganem, décès de son père

### Un centenaire à Relizane

Nous venons de voir un centenaire qui vit à Relizane, chez sa fille et son gendre, M<sup>me</sup> et M. Hayem Nouchy.

Ce beau vieillard, au teint frais et rose, est né en 1833 à Mostaganem, où ses concitoyens l'envoyèrent à plusieurs reprises siéger à l'assemblée communale. C'est en qualité de président du Consistoire israélite de Mostaganem qu'il eut l'honneur d'être reçu par l'Empereur Napoléon III au palais des Tuileries. Les détails d'une soirée splendide au palais du dernier Empereur français sont restés gravés dans sa mémoire.

L'impératrice Eugénie de Montijo, aux attentions



Un centenaire : M. Moïse Lascar.

touchantes pour les familles des grands chefs arabes et des notables algériens, prit deux de ses bijoux et les offrit gracieusement à l'émir Sidi Abd-el-Kader et à M. Moïse Lascar.

René-Elie Amar.

1934

En mai 1937, à Relizane, décès

## **A l'âge de 103 ans est mort à Relizane M. Moïse Lascar**

Des obsèques d'une simplicité émouvante ont été faites à M. Moïse Lascar, l'une des personnalités les plus sympathiques de la communauté de Relizane. Elles ont été présidées par M. le Rabbin Aziza, grand mutilé de la Division algérienne, ami de M<sup>e</sup> Maxime Abou, avoué, petit-fils du défunt.

Au cimetière, M. le rabbin s'est fait l'interprète ému des regrets unanimes qu'emportait dans la tombe le disparu. Il a rappelé les services qu'il a rendus, soit au Consistoire et au sein de l'Assemblée communale, soit dans les conseils des comités de bienfaisance.

Né dans un beau quartier de Mostaganem et à proximité de la maison natale du Maréchal Franchet-d'Espérey, M. Moïse Lascar est mort à l'âge de 103 ans.

C'était un grand et beau vieillard au teint frais, qui parlait admirablement le français, l'espagnol et l'arabe. « Il n'avait jamais bu d'alcool », mais il adorait les sucreries. Sa voix était grave et c'est avec des accents touchants qu'il évoquait des souvenirs :



C'est en sa qualité de président du Consistoire israélite qu'il eut l'honneur d'assister, aux côtés des grands chefs arabes et de l'Emir Abdelkader, à une splendide réception des Tuileries où l'impératrice Eugénie, étincelante de jeunesse et de beauté, prit plusieurs de ses bijoux et les offrit généreusement à ses fidèles sujets de l'Afrique du Nord.

— Grande et admirable Majesté, lui dit M. Lascar, dans la gracieuse langue de Cervantès, cette soirée sera la plus belle de ma vie ».